



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UA REITERE SA POSITION SUR L'IMPERATIF DU RETOUR A L'ORDRE CONSTITUTIONNEL AU MALI

Addis Abéba, le 28 mars 2012: Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, continue de suivre de très près l'évolution de la situation au Mali.

Le Président de la Commission se félicite de la réaction rapide des dirigeants de la région à la situation au Mali et des décisions importantes prises par le Sommet extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, tenue à Abidjan, le mardi 27 mars 2012. Il se réjouit, en particulier, de la décision prise par le Sommet de la CEDEAO de dépêcher, à Bamako, sous la conduite du Président Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la CEDEAO, une délégation de haut niveau comprenant également le Président en exercice de l'UA, le Président Thomas Yayi Boni du Bénin, et d'autres chefs d'Etat de la région, en vue de faciliter le retour à l'ordre constitutionnel et de contribuer à la préservation de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Mali, conformément aux décisions pertinentes de l'UA et de la CEDEAO.

Le Président de la Commission réitère l'appel pressant de l'UA aux auteurs du coup d'Etat au Mali pour qu'ils répondent sans autre délai aux demandes faites par l'UA et la CEDEAO en vue du retour à l'ordre constitutionnel et apportent la coopération requise à la délégation de la CEDEAO pour trouver une issue rapide à la crise.

Le Président de la Commission souligne que l'UA, en coordination étroite avec la CEDEAO et les Nations unies, continuera à mobiliser l'appui de la communauté internationale aux efforts de règlement de la crise au Mali, y compris à travers la tenue rapide d'une réunion du Groupe de soutien et de suivi, conformément aux dispositions pertinentes des communiqués des 314^{ème} et 315^{ème} réunions du Conseil de paix et de sécurité (CPS), tenues les 20 et 23 mars 2012, respectivement.